AMUNDI ISLAMIC GLOBAL RESOURCES - I

SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/01/2017

ACTION

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 073,24 (USD)**
Date de VL et d'actif géré : **31/01/2017**
Actif géré : **15,95 (millions USD)**
Code ISIN : **LU0399640662**
Code Bloomberg : **CAISGRI LX**
Indice de référence :
50% DJ ISLAMIC MARKET BASIC MATERIALS + 50% DJ ISLAMIC MARKET OIL & GAS

Objectif d'investissement

Ce compartiment investit dans deux grandes familles de matières premières : l'énergie (pétrole, gaz naturel, services parapétroliers, etc.) et le secteur minier (Chimie, gaz industriel, mines d'or, aluminium, cuivre, nickel, acier, etc). L'univers d'investissement, compatible avec la Shariah, est presque intégralement composé de valeurs comprises au sein des deux indices qu'il cherche à surperformer : le Dow Jones Islamic Market Oil and Gas et le Dow Jones Islamic Market Basic Materials, équipondérés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)

1	2	3	4	5	**6**	7

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *

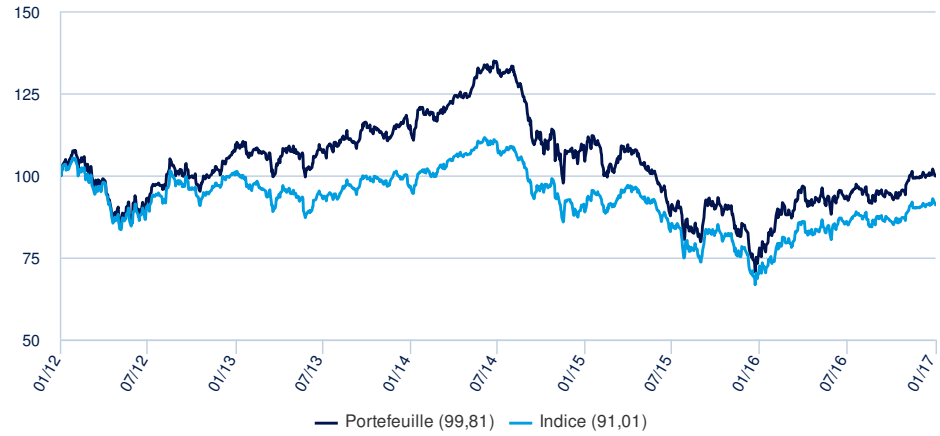

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 30/12/2016	1 mois 30/12/2016	3 mois 31/10/2016	1 an 29/01/2016	3 ans 31/01/2014	5 ans 31/01/2012	Depuis le 19/01/2010
Portefeuille	0,45%	0,45%	6,13%	28,08%	-11,54%	-0,19%	7,32%
Indice	0,71%	0,71%	5,91%	25,68%	-4,95%	-8,99%	-1,63%
Ecart	-0,26%	-0,26%	0,22%	2,39%	-6,59%	8,80%	8,96%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	18,97%	-22,32%	-6,89%	13,66%	8,02%	-11,76%	-	-	-	-
Indice	17,32%	-15,93%	-9,58%	4,24%	5,30%	-13,11%	-	-	-	-
Ecart	1,65%	-6,39%	2,69%	9,43%	2,72%	1,35%	-	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille	39

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
CHEVRON CORP	9,34%
EXXON MOBIL CORP	8,55%
SCHLUMBERGER LTD	6,46%
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	6,13%
EOG RESOURCES INC	4,60%
SUNCOR ENERGY INC	4,51%
PIONEER NATURAL RESOURCES CO	4,46%
BAYER AG	4,41%
DU PONT DE NEMOURS	4,07%
CELANESE CORP	2,73%
Total	**55,27%**

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	16,91%	21,04%	19,97%
Volatilité de l'indice	14,73%	17,58%	17,48%
Tracking Error ex-post	4,09%	6,68%	5,96%
Ratio d'information	0,62	-0,35	0,31
Ratio de Sharpe	1,69	-0,20	-0,01
Beta	1,12	1,15	1,10

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-47,66%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	09/2011
Moins bonne performance	-14,95%
Meilleur mois	10/2011
Meilleure performance	15,67%

Commentaire de gestion

Début d'année globalement neutre pour les ressources naturelles, tirées par les matériaux et l'or alors que l'énergie marque le pas, mais après une très belle fin d'année cependant.

Du côté des « Commodities », en dehors du Charbon dont les prix poursuivent leur réajustement après la flambée de l'année dernière (les cours du charbon métallurgique ont chuté de ~25% en janvier), le marché est resté plutôt bien orienté. La palme revient à l'Uranium, qui a rebondi de plus de 20% ($), et ce en dépit d'interrogations persistantes sur le nucléaire, notamment du côté du Japon. Les non-ferreux, Zinc, Cuivre, Aluminium, bénéficiant de tensions de leurs marchés respectifs (déficit, grève, baisse de production), ont poursuivi leur ascension. Le Minerai de Fer, à l'inverse des anticipations du marché, s'est encore apprécié. Tendance plus calme, en revanche, pour le Brent, toujours dans l'incertitude quant à l'engagement pris par les pays membres de l'OPEP de couper leur production, et du Nickel, alors que l'Indonésie s'oriente vers une levée des interdictions d'exporter. L'or, quant à lui a bien rebondi e, janvier, enregistrant sa meilleure performance mensuelle depuis juin dernier, et franchissant de nouveau la barre des $1200/oz. L'affaiblissement du dollar US, revenu sur ses niveaux de mi-novembre, à l'opposé des attentes du marché, ainsi que la remontée des perspectives inflationnistes tout autour du Monde, ont constitué des soutiens forts pour le marché aurifère. Le métal jaune a aussi profité des inquiétudes grandissantes du marché quant aux velléités du 45ème président des Etats-Unis, Donald Trump.

Le secteur de l'énergie s'est inscrit en baisse en janvier, effaçant la hausse du mois précédent. La plupart des segments ont été touchés, et notamment les Pétrolières Intégrées dont les premières publications annuelles se sont révélées inférieures aux attentes (Exxon). Le Raffinage a reculé significativement, négativement impacté par les incertitudes liées à la réforme fiscale aux Etats-Unis qui pourrait impacter les sociétés américaines qui doivent importer une partie du pétrole nécessaire à leur activité. L'Exploration-Production, très sensible à l'évolution des cours, a aussi souffert sur le mois. Les Services Pétroliers ont été plus résistants, les premières publications de résultats étaient en ligne avec les attentes – plus intéressant, les perspectives s'améliorent avec un redémarrage du marché des services pétroliers aux Etats-Unis qui se confirme. Le nombre de forages en activité aux US continue de progresser rapidement, et a déjà bondi de plus de 75% par rapport à son point bas de mai 2016, et recouvrant son niveau de décembre 2015. Plusieurs grandes compagnies pétrolières dont Exxon et Royal Dutch Shell ont annoncé une hausse attendue de leurs investissements cette année.

Au sein des matériaux, les métaux et mines industriels sont reparties de l'avant, dans la foulée des commodities. Le secteur fait toujours l'objet de fortes révisions en hausse des perspectives bénéficiaires. Les producteurs de cuivre et d'aluminium ont profité des menaces qui pèsent sur l'offre à travers d'importants mouvements de grève (cuivre) ou de potentielles coupes de production en Chine (aluminium). Le secteur de la chimie a repris quelques couleurs, et notamment la pétrochimie qui bénéficie d'un environnement plus favorable, compensant en partie des résultats décevants dans les gaz industriels US. Les matériaux de construction, et en particulier les sociétés bien exposées au marché nord-américain ont poursuivi leur progression.

Les minières aurifères ont amplifié la hausse de l'or en janvier, inversant la forte baisse observée depuis mi-août jusqu'à mi-décembre 2016. En raison de la poursuite des révisions baissières, la valorisation du secteur s'est légèrement tendue en janvier, mais demeure proche de la moyenne observée depuis 2006. Après plusieurs années de baisse, la tendance semble s'inverser au niveau des investissements; New Gold et Tahoe Resources ont été clairement pénalisés par le marché après l'annonce d'une augmentation de leur CAPEX. Côté M&A, Goldcorp a finalisé la vente de sa mine de Los Filos (Mexique) à la société nouvellement créée Leagold, et a fait part au marché d'un plan stratégique à 3 ans convainquant, permettant d'espérer une amélioration de la tendance après plusieurs années décevantes.

Concernant la gestion du portefeuille, les services pétroliers ont été renforcés – Une exposition a été créée sur Technip – FMC en anticipation d'une reprise des investissements des grandes compagnies. Au sein des matériaux, la chimie a fait l'objet d'arbitrages – Lyondellbasell a été renforcé dans la chimie de base, et Bayer dans la pharmacie/agro qui présente une forte décote. A l'inverse, Dupont, dont le rapprochement avec Dow Chemical pourrait générer une imposition pénalisante pour les minoritaires, a été allégé – Evonik, toujours exposé à la cgute des cours de la méthionine a été vendu.

Composition du portefeuille

Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	6,13%	1,96%	4,17%
PIONEER NATURAL RESOURCES CO	4,46%	1,15%	3,31%
SUNCOR ENERGY INC	4,51%	1,95%	2,55%
EOG RESOURCES INC	4,60%	2,20%	2,40%
CELANESE CORP	2,73%	0,55%	2,18%
SCHLUMBERGER LTD	6,46%	4,40%	2,07%
BAKER HUGHES INC	2,70%	0,99%	1,71%
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRA	2,08%	0,43%	1,65%
SOUTHERN COPPER CORP	1,72%	0,30%	1,42%
CHEVRON CORP	9,34%	7,98%	1,36%

Principales sous-pondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
EXXON MOBIL CORP	8,55%	13,30%	-4,74%
BASF SE	2,50%	4,03%	-1,54%
ECOLAB INC	-	1,45%	-1,45%
PPG INDUSTRIES INC	-	1,22%	-1,22%
AKZO NOBEL NV	-	0,78%	-0,78%
CONCHO RESOURCES INC/MIDLAND T	-	0,77%	-0,77%
POTASH CORP OF SASKATCHEWAN	-	0,71%	-0,71%
SASOL LTD	-	0,69%	-0,69%
GIVAUDAN SA	-	0,67%	-0,67%
WOODSIDE PETROLEUM LTD	-	0,65%	-0,65%

Amundi Asset Management, Société anonyme au capital de 746 262 615 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036 – Siège social : 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

AMUNDI ISLAMIC GLOBAL RESOURCES - I

SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION 31/01/2017

Répartition sectorielle

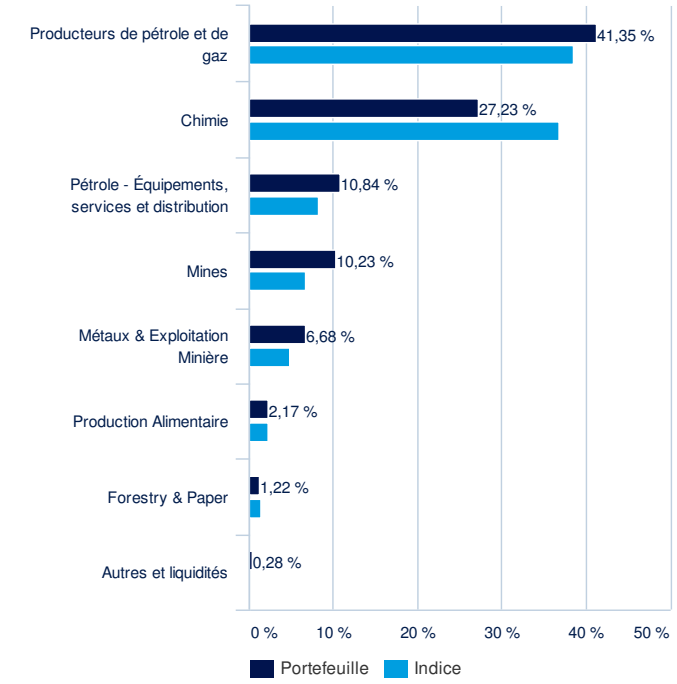

Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique

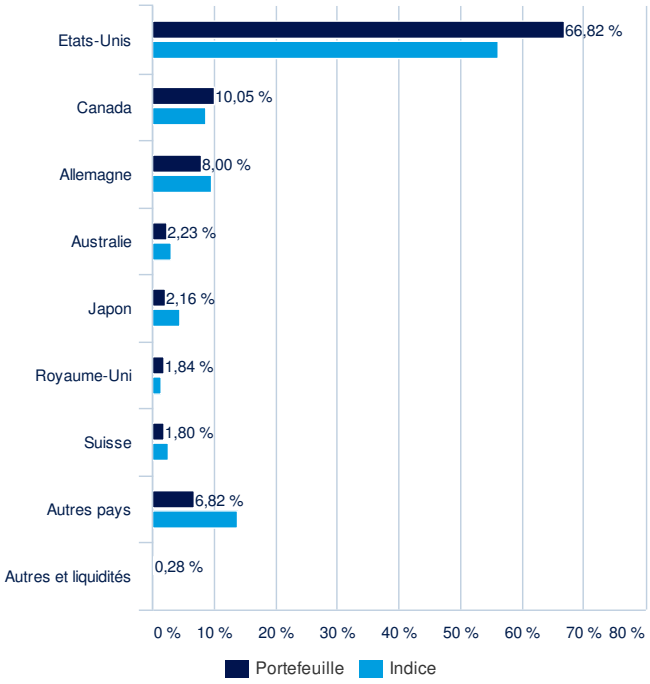

Hors prise en compte des produits dérivés.

AMUNDI ISLAMIC GLOBAL RESOURCES - I

SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION 31/01/2017

Caractéristiques principales

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	19/01/2010
Devise de référence de la classe	USD
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU0399640662
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100000 USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,10% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,63% (prélevés) - 19/01/2017
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	19/01/2010: 50.00% DJ ISLAMIC MARKET OIL & GAS + 50.00% DJ ISLAMIC MARKET BASIC MATERIALS

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.